



Procès-Verbal

Commission Régionale Futsal

Réunion du 28 Mars 2025

Président : M. Marino FACCIOLI

Présents : MM. Gaëtan BEURRIER, Emmanuel BONTRON, Roland BROUAT, Bernard COURRIER, Pascal PEZAIRE, Patrice BECHET, Mario INACIO, Jacky BLANCARD, Gilles ROMEU, Yves BEGON, Éric BERTIN (en visioconférence)

Excusés : Didier ROUSSON (en mission), Michel GUICHARD, Jean-Marc SALZA, Henri BOURGOGNON, Lilian JURY, Pierre LONGERE, Richard DEFAY

OUVERTURE DE LA SEANCE

M. FACCIOLI ouvre la séance en remerciant les membres présents pour leur participation. Un tour de table est effectué.

REDYNAMISATION DU FUTSAL DANS LA LAuRAFoot

Jacky BLANCARD souligne l'évolution significative et la structuration des clubs concernant la mise en place du championnat interdistricts, qui regroupe actuellement des équipes du Puy-de-Dôme et de l'Allier, et dont la gestion est confiée au Puy-de-Dôme.

Afin de redynamiser le futsal au sein de la LAuRAFoot, l'idée de réinstaurer des réunions pluriannuelles avec les présidents des commissions futsal des districts est envisagée.

CLASSEMENT DES GYMNASES

Rappel des réglementations des championnats régionaux :

Les clubs de FUTSAL R1 doivent disposer de gymnases classés en Niveau 3.

Les clubs de FUTSAL R2 doivent disposer de gymnases classés en Niveau 4.

Rappel de la réglementation du championnat National

Pour l'accession au championnat D2 Futsal, il est demandé une installation classée de niveau futsal 2 minimum aux clubs recevants, les rencontres étant programmées au samedi 16h00.

PREVENTION DANS LES GYMNASES

MM. FACCIOLI et ROMEU font part de leurs préoccupations concernant les dérives et incidents de plus en plus fréquents impliquant le public.

Ils appellent les clubs recevant à renforcer leur vigilance et leur fermeté en matière de sécurité, et à respecter le nombre maximal de spectateurs autorisé (AOP).

La Commission se déclare vigilante et prête à envisager des sanctions importantes en cas de débordements.

Référents sécurité futsal

Rappel du rôle des référents sécurité futsal des clubs recevant :

Les clubs doivent disposer d'au moins deux référents sécurité futsal licenciés ayant suivi la formation.

La présence d'au moins un référent sécurité futsal est obligatoire à chaque rencontre à domicile, et son nom doit figurer sur la feuille de match.

RAPPELS

Port du brassard par les éducateurs :

Dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, le port d'un brassard par les éducateurs est reconduit pour cette saison.

A l'occasion d'un match régional (Senior, Jeune, Féminin, Futsal) chaque éducateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible, un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc. Ce brassard est à prévoir par le club pour ses équipes concernées.

Périodes autorisées pour les changements d'horaires :

3 périodes régissent les changements d'horaire :

Période VERTE : Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre: accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité es hors des horaires légaux ou autorisés.

Période ORANGE : cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre: accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.

Période ROUGE : Cette période dite d'exception se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci: modification interdite sauf accord explicite de la Commission.

En cas de non-respect de cette procédure, les clubs auront match perdu par pénalité avec application des règles équivalentes au forfait.

COMPETITIONS

Championnats R1 et R2 :

Aucun match en retard n'est à signaler à la date de la réunion.

COUPES :

Coupe régionale seniors futsal – Challenge Georges VERNET :

Demi-finales les 26 et 27 avril 2025 :

U.S. ST FONTS FUTSAL / GOAL FUTSAL CLUB (2)

A.S. SAINT PRIEST / VENISSIEUX F.C.

La finale se déroulera le week-end des 24 et 25 mai.

Informations F.F.F. :

Classement des ligues (13) en 2024/2025 :

Féminines : 5^e

U18 : 3^e

Accession D2 : 10^e

Note aux clubs :

Programmation des deux dernières journées des championnats régionaux futsal 2024/2025 :

Futsal régional 1 : Samedi à 19h30 (exceptionnellement).

Futsal régional 2 : Samedi à 17h00 (horaire légal).

Exceptionnellement, il peut être demandé une dérogation pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations ou toute autre raison dûment motivée, et ainsi déplacer la rencontre en question au cours du même week-end.

AMENDES

- Rappel : Après quatre infractions, la Commission Régionale Futsal peut infliger un retrait d'un point par match, en plus des amendes.
- Les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue dans un délai de sept jours (deux jours pour la Coupe Nationale).

Le secrétaire de séance,

Patrice BECHET

Le Président,

Marino FACCIOLI